



*Rapport de gestion*

*Pour les exercices terminés les*

*31 décembre 2010 et 2009*

# **CORPORATION MINIÈRE OSISKO**

## **RAPPORT DE GESTION**

### **Introduction**

Ce rapport, préparé par la direction de Corporation Minière Osisko (« Osisko » ou la « Société »), présente une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 incluant les notes comparatives et l'information de l'exercice précédent. Ce rapport, préparé en date du 25 février 2011, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009, incluant les notes afférentes.

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») et ont fait l'objet d'un audit de la part des auditeurs indépendants de la Société.

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Nos auditeurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l, ont été mandatés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Leur audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et inclut le contrôle par sondages et d'autres procédures qui permettent aux auditeurs d'exprimer une opinion afin de déterminer si les états financiers préparés par la direction sont conformes aux PCGR.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé de trois administrateurs indépendants et qui ne sont pas membres de la direction. Le comité rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire leurs recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. À la suite de la recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société.

## Faits saillants de 2010

- Annonce au mois de février 2010 d'une augmentation de 42,8 % des réserves, à 8,97 millions d'onces d'or (245,8 millions de tonnes à 1,13 g/t Au) suite au forage de définition du gîte Barnat et à l'extension du projet Canadian Malartic;
- Progrès soutenus dans la construction et le développement du projet Canadian Malartic impliquant des investissements de 484,1 millions de dollars en 2010 pour un coût total du projet au 31 décembre 2010 de 888,0 millions de dollars. Le projet est approximativement complété à 90 %;
- Acquisition de Brett Resources Inc. et du projet aurifère Hammond Reef, à la suite d'une offre publique d'achat amicale, dont les ressources présumées s'élèvent, selon les estimations, à 6,7 millions d'onces d'or;
- Continuité des activités d'exploration sur neuf projets avec environ 409 200 mètres de forage, incluant 78 600 mètres au cours du quatrième trimestre, afin d'augmenter la base des réserves et des ressources d'or;
- Obtention de financement additionnel par le tirage de la deuxième tranche de 75 millions de dollars de la facilité de crédit de l'OIRPC, le 31 décembre 2010;
- Financement accréditif de 17,2 millions de dollars complété;
- Perte nette de 19,5 millions de dollars en 2010 comparativement à une perte nette de 20,8 millions de dollars en 2009;
- Mise en œuvre d'un régime de droits pour la protection des actionnaires;
- Signature d'un traité de partage des ressources avec les Premières Nations en lien avec la propriété aurifère Hammond Reef.

## Description et sommaire des affaires de la Société

Osisko, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés aurifères, dans le but de devenir un producteur aurifère intermédiaire de premier plan.

Les activités de la Société sont présentement concentrées dans le nord du Québec, au Canada, pour le développement de son projet phare Canadian Malartic dont les réserves prouvées et probables sont actuellement estimées à 8,9 millions d'onces. La Société détient 230 km<sup>2</sup> de terres de prospection dans la zone aurifère prolifique située dans la région de Malartic-Cadillac. Le Québec est reconnu comme l'un des endroits les plus avantageux au monde pour exercer des activités dans le secteur minier, compte tenu de l'appui du gouvernement à l'industrie, du régime fiscal provincial avantageux, de la stabilité politique, des infrastructures en énergie électrique et de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Le projet Canadian Malartic (le « Projet ») est facilement accessible par voie terrestre, étant situé près d'une route principale, et est également desservi par un réseau ferroviaire. La grande région de Malartic a produit quelques 8,7 millions d'onces d'or entre les années 1935 et 1983.

La Société a récemment acquis le projet aurifère Hammond Reef, situé près d'Atikokan dans le nord-ouest de l'Ontario, dans le cadre de l'acquisition de Brett Resources Inc. (« Brett »). Brett a été renommé Osisko Hammond Reef Gold Ltd. le 6 octobre 2010.

## Projet Canadian Malartic

Le 25 novembre 2008, la Société a déposé une étude de faisabilité positive (« l'étude ») sur son projet Canadian Malartic, détenu à 100 % et situé à Malartic, Québec. L'étude a été compilée en tenant compte des réserves prouvées et probables définies à l'époque, qui étaient de 183,3 millions de tonnes à 1,07 g/t Au (selon un seuil de coupure de 0,36 g/t Au), soit un contenu d'environ 6,3 millions d'onces d'or. L'étude incluait un modèle de fosse optimisée, aménagée selon un prix de l'or à 775 \$ américains (« US ») l'once.

Les faits saillants de l'étude sont résumés dans le tableau ci-dessous (montants en dollars américains) :

Réserves d'or prouvées et probables (oz)	6 283 000
Estimation de la quantité nette d'or récupérée (oz)	5 397 000
Production d'or annuelle moyenne (oz)	591 000
Production d'argent annuelle moyenne (oz)	754 000
Coût comptant d'exploitation par once	
- Avant redevances	320 \$
- Après redevances, net des revenus provenant des ventes d'argent	319 \$
Investissement total (CAPEX)	789 M \$
CAPEX par once recouvrable	146 \$
Investissement en immobilisations de maintien	95 M \$
Coûts de fermeture	45 M \$
Durée de vie de la mine	10 ans

Le programme initial d'investissement s'élève à 789 millions de dollars américains et est résumé dans le tableau ci-dessous (montants en dollars canadiens convertis au taux de 1,18\$/US) :

	M \$ US	M \$ CA
Équipement minier	100,1	118,1
Pré-production	36,6	43,2
<b>Total</b>	<b>136,7</b>	<b>161,3</b>
Usine de traitement du minerai	348,0	410,6
Gestion des résidus et de l'eau	15,3	18,0
Électricité et communications	19,5	23,0
Bâtiments administratifs et infrastructures	29,7	35,0
Développement de la communauté et programme de relocalisation	87,0	102,6
Frais indirects	72,7	85,8
Administration	14,5	17,1
<b>Sous-total</b>	<b>723,4</b>	<b>853,4</b>
Contingence	65,6	77,4
<b>Total</b>	<b>789,0</b>	<b>930,8</b>

L'usine a été conçue selon un procédé conventionnel de cyanuration et de récupération de l'or par charbon activé (« carbon-in-pulp ») avec une capacité nominale de traitement de 55 000 tonnes par jour (20 millions de tonnes par année) basée sur une disponibilité d'opération de 92 %. La production commerciale devrait être atteinte au cours du deuxième trimestre de 2011.

Le rapport complet conforme au Règlement 43-101 portant sur l'étude de faisabilité est disponible au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site internet de la Société au [www.osisko.com](http://www.osisko.com).

Après la publication de l'étude, Osisko a poursuivi son programme de forage qui a mené à la découverte du gîte Barnat Sud et à la découverte de réserves additionnelles dans le gisement principal Canadian Malartic. Le 10 février 2010, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des réserves de minerai, basée sur les nouvelles données de forage et sur une hausse du prix de l'or du scénario de base à 825 \$ US, reflétant l'amélioration du marché de l'or. Cette nouvelle estimation de réserves s'est soldée par l'ajout de 2,69 millions d'onces, soit une augmentation de 42,8 % par rapport à l'étude publiée antérieurement. La durée d'exploitation a aussi été prolongée de 25 %, à plus de 12 ans. Le profil des coûts d'exploitation sera révisé au cours du premier trimestre de 2011.

Le tableau ci-dessous présente les nouvelles estimations de réserves et de ressources pour le projet Canadian Malartic :

**Estimations de réserves et de ressources selon le tracé optimisé de la fosse et en fonction du prix de l'or à 825 \$ US (scénario de base) avec un seuil de coupure de 0,34 g/t Au**

<b>Catégorie</b>	<b>Tonnes (millions)</b>	<b>Teneur (g/t Au)</b>	<b>Au (millions d'onces)</b>
Réserves prouvées	28,4	0,92	0,84
Réserves probables	217,4	1,16	8,13
<b>Réserves prouvées et probables</b>	<b>245,8</b>	<b>1,13</b>	<b>8,97</b>
Ressources indiquées	70,4	0,99	2,23
Ressources présumées	20,0	0,73	0,47

La mise à jour annuelle du sommaire du plan d'exploitation de la mine, selon le taux d'usinage établi antérieurement à 55 000 tonnes par jour, est présentée ci-dessous :

**Nouveau plan annuel d'exploitation minière basé sur une alimentation de l'usine à un taux de 55 000 tonnes par jour**

Période	Minerai extrait (000 t)	Stérile extrait (000 t)	Ratio stérile/minerai	Alimentation de l'usine* (000 t)	Teneur (g/t Au)	Quantité d'or traité (oz)	Taux de récupération (%)	Quantité d'or récupéré (oz)
Pré-prod.	2 244	11 568	5,16	-	-	-	-	-
2011	17 011	40 533	2,38	15 056	1,18	568 965	86,5	492 394
2012	20 258	57 152	2,82	20 075	1,22	788 857	87,2	687 506
2013	22 967	54 441	2,37	20 075	1,26	814 023	87,4	711 812
2014	20 473	56 879	2,78	20 075	1,24	798 723	87,0	694 606
2015	20 155	57 354	2,85	20 075	1,13	732 352	85,7	627 503
2016	23 154	53 876	2,33	20 075	1,10	709 148	85,0	602 822
2017	20 625	49 433	2,40	20 075	0,97	625 547	83,6	522 970
2018	21 115	48 628	2,30	20 075	1,06	686 467	85,5	586 651
2019	20 809	33 848	1,63	20 075	1,14	738 660	87,2	643 886
2020	22 316	30 226	1,35	20 075	1,26	813 303	87,3	709 715
2021	25 029	16 817	0,67	20 075	1,29	833 849	87,0	725 056
2022	9 689	5 617	0,58	20 073	1,04	672 359	84,4	567 586
2023	-	-	-	9 966	0,57	183 582	80,9	148 428
<b>Total/moyenne</b>	<b>245 845</b>	<b>516 372</b>	<b>2,10</b>	<b>245 845</b>	<b>1,13</b>	<b>8 965 835</b>	<b>86,1</b>	<b>7 720 935</b>

\* Pour une année donnée, l'alimentation de l'usine peut inclure l'utilisation des empilements de minerai.

L'expansion de la fosse entraînera la relocalisation d'une route principale. La Société discute présentement avec des représentants de la Ville de Malartic et du gouvernement du Québec afin de confirmer le tracé et la conception de la nouvelle route. Une fois le tracé final accepté, le plan minier détaillé et les coûts du Projet seront finalisés dans les mois qui suivront. Pour assurer la disponibilité d'équipements miniers pour le plan d'exploitation révisé, la Société a commandé neuf camions Caterpillar supplémentaires d'une capacité de chargement de 227 tonnes chacun et une pelle hydraulique.

## **Avancement du projet Canadian Malartic**

L'équipe de construction et de développement d'Osisko poursuit agressivement l'avancement de la réalisation du projet Canadian Malartic avec plus de 1 000 entrepreneurs et employés d'Osisko impliqués dans le Projet. Au 31 décembre 2010, le taux d'avancement atteignait environ 90 %. Bénéficiant d'une excellente exécution du projet, d'un soutien solide de la part des entrepreneurs et des fournisseurs, ainsi que de bonnes conditions météorologiques, la construction a été accélérée, ce qui a permis de récupérer environ deux mois sur le calendrier de construction initial. Le plan révisé propose un lancement des opérations au cours du mois de mai 2011, ce qui est tout près d'être en lien avec les résultats de l'étude de faisabilité d'origine et ce, malgré un retard de trois mois au début de la construction en raison de retards dans l'obtention des permis nécessaires. L'estimation des coûts du Projet se situe toujours sous la barre du milliard de dollars.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, la Société a soumis la documentation finale au gouvernement pour le permis relatif à l'usine de traitement, attendu pour le début de mars 2011, qui permettra ensuite la pleine production commerciale du site minier.

Certaines étapes clés ont également été franchies au cours de l'année, notamment :

- Achèvement de l'ingénierie détaillée;
- Finalisation des achats d'équipements et des matériaux en vrac;
- Achèvement du programme de construction d'infrastructures du site, incluant la ligne de transmission électrique de 120 kV et les travaux sur la sous-station électrique;
- Mise en service de tous les équipements mobiles inclus dans le plan minier initial;
- Achèvement du programme de relocalisation;
- Achèvement du « mur vert » pour atténuer les impacts des activités minières sur la communauté;
- Achèvement des travaux de construction architecturale de l'usine de traitement;
- Achèvement du programme de construction des digues servant à la gestion des eaux;
- Recrutement et formation de la main-d'œuvre pour l'étape de l'exploitation minière;
- Avancement des installations mécaniques et électriques et de la tuyauterie à l'usine, maintenant complétées à 90 %;
- Poursuite de l'installation des équipements de traitement à l'usine;
- Accélération des activités minières de prédécapage.

Au 31 décembre 2010, environ 11,7 millions de tonnes de matériel a été extrait de différentes zones de la mine, incluant 1,2 million de tonnes de minerai qui ont été empliées.

À la fin de l'exercice, 888,0 millions de dollars avaient été investis directement dans le Projet en plus d'engagements additionnels de 30,3 millions de dollars.

En 2010, la Société a reçu treize avis d'infraction du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ces infractions concernent principalement des niveaux de bruit dépassant les normes gouvernementales lors de la construction du mur vert. La Société a modifié son approche pour la construction du mur et a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à atténuer les effets de la poussière et du bruit sur les résidents.

Un certain nombre de personnes résidant à proximité du mur ont manifesté leur intérêt à vendre leur maison ou à être relocalisés. La Société a accepté d'accommoder ces individus avec diverses initiatives incluant la construction de logements locatifs. Il est prévu que ces initiatives permettront d'accroître la zone tampon et d'ouvrir l'accès à des ressources d'or supplémentaires, lesquelles sont actuellement incluses dans la catégorie présumée. La Société estime qu'un investissement d'environ 20 millions de dollars sera nécessaire suite au commencement de la production commerciale.

### **Relations communautaires – Canadian Malartic**

Depuis le début de ses activités d'exploration, la Société a toujours maintenu un programme actif de relations communautaires. Ce programme comprend :

- D'importantes consultations en ce qui a trait au programme de relocalisation et au Projet;
- La maximisation des retombées économiques du Projet pour la Ville de Malartic, la région de l'Abitibi-Témiscamingue et les entreprises québécoises;
- L'appui des activités locales et régionales par le biais du Fonds Essor Malartic Osisko;
- Le maintien d'un centre de relations communautaires au centre-ville de Malartic.

Dans le cadre de son programme de relations communautaires, la Société a donné accès au chantier de construction aux gens de la communauté à trois reprises pour leur permettre de d'observer la progression du développement du Projet. La réponse a été très positive avec 700 visiteurs en octobre 2009 et 1 400 visiteurs en mars 2010 pour un total de plus de 2 400 visiteurs ayant participé à ces événements.

La Société a recruté une partie importante de ses effectifs à la ville de Malartic et a établi un programme de formation spécifique pour développer de nouvelles compétences et améliorer celles déjà existantes.

La Société a également un comité indépendant de suivi basé dans la communauté et agissant à titre d'intermédiaire entre le Projet et les diverses parties prenantes.

### **Développement corporatif**

Osisko a acquis, en deux transactions, le projet aurifère Hammond Reef (« Hammond Reef »), situé près d'Atikokan dans le nord-ouest de l'Ontario, grâce à l'acquisition de la société cotée en bourse, Brett Resources Inc. Le 19 mai 2010, la Société a acquis 77 % des actions de Brett à la suite d'une offre d'achat amicale annoncée le 22 mars 2010. En vertu des termes de l'offre, la Société a émis 0,34 action d'Osisko et 0,0001 \$ comptant en retour de chaque action de Brett. Le 11 août 2010, 94 % des actionnaires de Brett ont approuvé un plan d'arrangement conçu selon les mêmes termes que l'offre de prise de contrôle initiale, permettant ainsi à Brett de devenir une filiale en propriété exclusive d'Osisko. Brett a été renommée Osisko Hammond Reef Gold Ltd.

L'acquisition de Hammond Reef, détenu à 100 % par Brett, accroît la base de réserves et de ressources d'Osisko et procure à la Société l'opportunité de devenir un producteur d'un million d'onces d'or par année d'ici 2015-2016.

Le projet aurifère avancé de Hammond Reef est situé près d'Atikokan, en Ontario. Hammond Reef est un projet de développement important et est en forte croissance ayant le potentiel de devenir une mine à ciel ouvert majeure. Hammond Reef souscrit actuellement à la *Norme canadienne de divulgation concernant les projets miniers 43-101* (« NI 43-101 »). Les ressources présumées sont de 6,70 millions d'onces d'or (259,4 millions de tonnes à une teneur de 0,8 g/t Au avec un seuil de coupure de 0,3 g/t Au), dont 97 % sont situées à moins de 300 mètres de la surface.

Une étude préliminaire de faisabilité (l'« étude ») a été achevée en novembre 2009 établissant la durée de vie initiale de la mine à 14 ans avec un niveau d'opération à 50 000 tonnes par jour. Au cours des six premières années, Hammond Reef pourrait produire, en moyenne, 463 000 onces d'or par année à un coût comptant d'exploitation de 382 \$ US l'once (après redevances et net des revenus provenant des ventes d'argent). Durant sa vie utile, la mine Hammond Reef devrait produire un total de 5,13 millions d'onces d'or à un taux annuel moyen de 369 000 onces et à un coût comptant d'exploitation moyen de 442 \$ US l'once (après redevances et net des revenus provenant des ventes de l'argent). À un prix de l'or de 990 \$ US l'once, l'étude démontre que Hammond Reef a une valeur actualisée nette après impôts de 811 millions de dollars US (actualisée à un taux de 5 %) et un taux de rendement interne de 22,9 %.

En plus des ressources actuelles, Hammond Reef offre un potentiel d'exploration encourageant. Des forages récents ont confirmé la continuité de la minéralisation sur une distance latérale de deux kilomètres au nord-est des ressources existantes. Brett a également identifié plusieurs structures parallèles, dans la zone étendue du projet, comportant une minéralisation similaire au site principal.

La transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actif.

Le prix d'achat total de 373 558 000 \$ a été attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge sur la base de la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de l'acquisition. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été enregistrés à la juste valeur.

Le prix d'achat a été calculé comme suit :

<b>Contrepartie versée</b>	<b>\$</b>
Émission de 30 020 141 actions ordinaires	280 688
Émission de 8 899 820 actions ordinaires	114 865
Émission de 1 971 118 options de remplacement (à la juste valeur)	11 481
Espèces	4
Frais de transaction	3 831
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(37 311)
	<u>373 558</u>

  

<b>Actifs nets acquis</b>	<b>\$</b>
Actifs à court terme	3 157
Propriété minière	485 085
Immobilisations corporelles	1 408
Passifs à court terme	(4 798)
Passif d'impôts futurs	(111 294)
	<u>373 558</u>

Le 10 décembre 2010, la Société a signé formellement l'Entente du partage des ressources de Hammond Reef avec huit communautés des Premières Nations. Les termes originaux de cette entente avaient été négociés avec Brett Resources et Osisko a conclu la transaction.

La Société continue de rechercher et d'évaluer d'autres opportunités d'accroître ses réserves et ressources à travers les Amériques. Dans le cadre de ces activités, Osisko a acquis certains placements dans des sociétés publiques d'exploration émergentes cotées en bourse qui sont sujets à des variations de valeur marchande.

Au cours de l'année, la Société a acheté 31,9 millions de dollars de titres négociables et cédé des titres pour un produit de 17,2 millions de dollars. Le gain sur les placements enregistré à l'état des résultats s'est élevé à 6,0 millions de dollars, incluant une perte sur la vente de titres négociables de 0,8 million de dollars. Le gain lié à la valeur du marché de ces titres, enregistré aux autres éléments du résultat étendu, s'élevait à 11,0 millions de dollars, déduction faite d'un recouvrement d'impôts futurs de 1,7 millions de dollars.

## Sommaire d'exploration

Dans le but de maximiser la richesse de ses actionnaires, la Société a consacré beaucoup d'énergie à la découverte d'onces supplémentaires afin d'augmenter ses réserves et ses ressources d'or actuelles.

En plus de son projet phare Canadian Malartic et du projet Hammond Reef, la Société est impliquée dans plusieurs projets situés dans l'est canadien, tel que détaillé ci-dessous :

Propriété	Minerai	Nombre de titres miniers / permis	Participation	Statut de la propriété	Activités en 2010
Canadian Malartic*	Au	122	100 %	Actif	Forage / Développement
Hammond Reef	Au	293	100 %	Actif	Forage
Cadillac	Au	241	100 %	Actif	Échantillonnage
East Amphi**	Au	85	100 %	Actif	Forage
Malartic CHL	Au	10	Option 70 %	Actif	Forage
Dunn	Au	51	Option 50 %***	Actif	Géophysique / Forage
Goldboro	Au	5 741	Option 50 %***	Actif	Forage
Mountjoy	Au	105	Option 50 %***	Actif	Géophysique
Duparquet	Au	138	Option 50 %	Actif	Forage

\* Inclus les gîtes Gouldie et Barnat Sud.

\*\* Inclus le gîte Western Porphyry.

\*\*\* Les options peuvent augmenter jusqu'à 60 % pour Goldboro, 65 % pour Dunn et 70 % pour Mountjoy.

La Société est en phase d'obtenir une participation de 50 % dans le projet Duparquet, détenu par Clifton Star Resources Inc. Selon les termes de l'entente, Osisko doit investir plus de 70 millions de dollars au cours d'une période de quatre années, comprenant un engagement ferme de 15 millions de dollars en 2010. En 2010, la Société a rencontré les obligations initiales d'investissement.

Au cours de l'année 2010, la Société a complété 409 230 mètres de forage, ce qui représente un record pour l'entreprise. Les résultats de forage se résument comme suit :

	Quatrième trimestre 2010		2010		2009	
	Nombre de trous	Mètres	Nombre de trous	Mètres	Nombre de trous	Mètres
Canadian Malartic	5	1 044	93	13 963	176	32 114
Barnat Sud	12	3 384	134	28 291	433	97 375
Condamnés-Malartic	-	-	10	2 590	-	-
Malartic CHL	-	-	141	27 216	39	11 319
Zone Gouldie	1	228	31	5 066	85	19 500
Western Porphyry	6	1 976	74	18 781	14	4 221
Exploration régionale	-	-	-	-	39	12 413
East Amphi	-	-	-	-	13	4 535
<b>Total Malartic</b>	<b>24</b>	<b>6 632</b>	<b>483</b>	<b>95 907</b>	<b>799</b>	<b>181 477</b>
Hammond Reef	211	71 930	529	176 275	-	-
Duparquet	-	-	385	122 806	-	-
Dunn	-	-	9	1 253	-	-
Goldboro	-	-	59	12 989	-	-
<b>Total Osisko</b>	<b>235</b>	<b>78 562</b>	<b>1 465</b>	<b>409 230</b>	<b>799</b>	<b>181 477</b>

Au cours de l'année 2010, les activités de forage se sont concentrées sur l'évaluation du potentiel d'opération d'une mine à ciel ouvert sur le site Duparquet, la délimitation du gisement Hammond Reef, la recherche de nouveaux gîtes adjacents à ceux déjà identifiés et l'augmentation des ressources et des réserves d'or de Canadian Malartic.

### **Exploration Bowmore Itée**

En juillet 2009, la Société a complété un investissement initial dans Exploration Bowmore Itée. (« Bowmore ») au moyen d'un investissement de 3,0 millions de dollars dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire de 4,2 millions de dollars. À la date de clôture, Osisko détenait 15 000 000 (39,1 %) des 38 364 984 actions ordinaires de Bowmore et 22 500 000 (40,4 %) des actions ordinaires en circulation sur une base diluée. De plus, Osisko a nommé deux membres au conseil d'administration de Bowmore qui compte cinq administrateurs.

En collaborant avec Bowmore, la Société a été en mesure de faire progresser une série de cibles d'exploration aurifère au nord du Mexique et au Québec.

### **Propriété Dunn (Exploration Midland inc.)**

En août 2009, Osisko a conclu une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») pour la propriété aurifère Dunn. La propriété comprend 51 titres miniers et est située dans les cantons de Clericy et La Pause près de Rouyn-Noranda, région de l'Abitibi, Québec. Selon les termes de cette entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans la propriété Dunn sur une période de trois ans en contrepartie de i) paiements en espèces totalisant 140 000 \$ incluant un paiement de 50 000 \$ à la signature et de ii) dépenses d'exploration totalisant 1,3 million de dollars incluant un minimum de 320 000 \$ la première année.

À la suite de l'acquisition d'une participation initiale de 50 %, la Société aura l'option d'acquérir une participation additionnelle de 15 % lors du dépôt d'une étude de faisabilité aux conditions suivantes : i) des paiements annuels en espèces de 40 000 \$ et ii) des dépenses d'exploration minimales de 200 000 \$ chaque année jusqu'au dépôt d'une étude de faisabilité dans un délai de trois ans. Autrement, la Société peut acquérir cette participation additionnelle de 15 % en prenant en charge l'ensemble des activités d'exploration et de mise en valeur sur la propriété Dunn, auquel cas elle s'assurera d'une participation additionnelle de 1 % par tranche de 1 000 000 \$ investis dans la propriété, jusqu'à concurrence d'un investissement de 15 millions de dollars. Midland sera l'exploitant des travaux liés au projet jusqu'à l'achèvement d'une étude de préfaisabilité positive.

### **Propriété aurifère Mountjoy (Claim Post Resources inc.)**

En septembre 2009, Osisko a conclu une entente d'option avec Claim Post Resources inc. (« Claim Post ») pour la propriété aurifère Mountjoy. La propriété comprend 105 titres miniers et est située dans le canton de Mountjoy près de Timmins, Ontario.

Selon cette entente, Osisko peut acquérir une participation de 50 % dans la propriété Mountjoy sur une période de quatre ans en contrepartie de i) paiements en espèces totalisant 250 000 \$, incluant un paiement de 50 000 \$ le ou avant le premier anniversaire de l'entente d'option et de ii) dépenses d'exploration totalisant 4 000 000 \$, incluant 150 000 \$ la première année.

À la suite de l'acquisition d'une participation de 50 % dans la propriété Mountjoy, Osisko aura l'option d'acquérir une participation additionnelle de 10 % lors du dépôt d'une étude de faisabilité au plus tard trois mois après le sixième anniversaire de l'entente d'option. Osisko pourra par la suite acquérir une participation additionnelle de 10 % en assurant le financement du projet. Osisko sera l'exploitant des travaux liés au projet pour toute la période de l'option.

### **Goldboro (Exploration Orex inc.)**

En novembre 2009, la Société a signé une entente d'option avec Orex Exploration inc. (« Orex ») pour la propriété Goldboro, située à Guysborough County, Nouvelle-Écosse.

Selon cette entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans la propriété Goldboro sur une période de quatre ans en contrepartie de i) dépenses d'exploration totalisant 8 000 000 \$ et d'un ii) placement privé de 13 000 000 unités au prix de 0,10 \$ dans le capital d'Orex.

Chaque unité comprend une action ordinaire et un bon de souscription détachable. Chaque bon de souscription détachable, d'une durée de vie de trois ans, permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire pour 0,125 \$. À la suite de l'acquisition d'une participation de 50 % dans la propriété Goldboro, la Société aura l'option d'acquérir une participation additionnelle de 10 % lors du dépôt d'une étude de pré faisabilité au plus tard le sixième anniversaire de l'entente.

La Société sera l'exploitant des travaux liés au projet pour toute la période de l'option.

### **Camp Duparquet (Clifton Star Resources Inc)**

En décembre 2009, la Société a conclu une entente de coentreprise avec Clifton Star Resources Inc (« Clifton ») dans le but d'acquérir une participation de 50 % dans plusieurs ententes d'option et de titres miniers dans l'ancienne zone aurifère du camp Duparquet. Selon les termes de l'entente, Osisko doit dépenser :

2010	15,0 millions de dollars (minimum)
2011	15,7 millions de dollars
2012	23,6 millions de dollars
2013	<u>15,7 millions de dollars</u>
	70,0 millions de dollars

Les exigences de 2010 ont été respectées.

Osisko est l'exploitant du projet. De plus, Osisko a consenti à accorder des prêts à Clifton pour financer le paiement des options, soient des montants de 8,5 millions de dollars avec une échéance de 24 mois et de 22,5 millions de dollars avec une échéance de 36 mois. Ces prêts portent intérêt à 5% par année et Clifton peut choisir de les convertir en actions. Au 31 décembre 2010, la Société n'a accordé aucun prêt pour financer le paiement des options.

Le tableau suivant présente les dépenses totales et les investissements cumulés aux cours des dernières années :

(En milliers de dollars)	Canadian Malartic	Hammond Reef	East Amphi	Duparquet	Malartic CHL	Cadillac	Dunn	Mountjoy	Goldboro	Castelo dos Sonhos
<b>Solde 31/12/05</b>	<b>1 354</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>405</b>
Dépenses	13 739	-	-	-	40	244	-	-	-	242
Crédits d'impôt	(3 748)	-	-	-	(2)	(100)	-	-	-	-
Investissements nets – 2006	9 991	-	-	-	38	144	-	-	-	242
<b>Solde 31/12/06</b>	<b><u>11 345</u></b>	≡	≡	≡	<b><u>38</u></b>	<b><u>144</u></b>	≡	≡	≡	<b><u>647</u></b>
Dépenses	50 416	-	8 542	-	927	318	-	-	-	218
Crédits d'impôt	(8 388)	-	(84)	-	(323)	(76)	-	-	-	-
Investissements nets – 2007	42 028	-	8 458	-	604	242	-	-	-	218
<b>Solde 31/12/07</b>	<b><u>53 373</u></b>	≡	<b><u>8 458</u></b>	≡	<b><u>642</u></b>	<b><u>386</u></b>	≡	≡	≡	<b><u>865</u></b>
Dépenses	143 369	-	330	-	1 820	14	-	-	-	276
Crédits d'impôt	(12 333)	-	(75)	-	(602)	(5)	-	-	-	-
Radiation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 141)
Investissements nets – 2008	131 036	-	255	-	1 218	9	-	-	-	(865)
<b>Solde 31/12/08</b>	<b><u>184 409</u></b>	≡	<b><u>8 713</u></b>	≡	<b><u>1 860</u></b>	<b><u>395</u></b>	≡	≡	≡	≡
Dépenses	314 641	-	1 320	-	1 394	293	316	-	23	-
Crédits d'impôt	(10 972)	-	(515)	-	(621)	(2)	(43)	-	-	-
Investissements nets – 2009	303 669	-	805	-	773	291	273	-	23	-
<b>Solde 31/12/09</b>	<b><u>488 078</u></b>	≡	<b><u>9 518</u></b>	≡	<b><u>2 633</u></b>	<b><u>686</u></b>	<b><u>273</u></b>	≡	<b><u>23</u></b>	≡
Acquisition d'actifs	-	485 085	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses	552 302	26 256	1 675	15 168	2 568	-	265	311	2 900	-
Crédits d'impôt	(1 142)	-	(590)	(4 940)	(898)	-	(170)	-	-	-
Investissements nets – 2010	551 160	511 341	1 085	10 228	1 670	-	95	311	2 900	-
<b>Solde 31/12/10</b>	<b><u>1 039 238</u></b>	<b><u>511 341</u></b>	<b><u>10 603</u></b>	<b><u>10 228</u></b>	<b><u>4 303</u></b>	<b><u>686</u></b>	<b><u>368</u></b>	<b><u>311</u></b>	<b><u>2 923</u></b>	≡

La Société bénéficie d'un remboursement en espèces basé sur les dépenses éligibles pouvant atteindre 35 % de ces dépenses de la part du gouvernement du Québec. Grâce à ce programme, la Société a pu bénéficier d'un montant de 7,7 millions de dollars pour 2010 et de 12,2 millions de dollars pour 2009.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration spécifique à ce jour sur les diverses propriétés (en milliers de dollars) :

Propriétés (toutes au Canada)	Au 31 décembre, 2009	Frais d'exploration	Crédits d'impôts	Au 31 décembre, 2010
	\$	\$	\$	\$
<b>CANADIAN MALARTIC</b>	<b>57 168</b>	<b>10 123</b>	<b>(1 141)</b>	<b>66 150</b>
Forage		3 982		
Rémunération à base d'actions		1 850		
Géologie & géophysique		1 359		
Échantillonnage		1 397		
Analyses		881		
Arpentage		213		
Logistique		291		
Coupe de ligne & prép base forage		79		
Modélisation des ressources		45		
Frais administratifs		26		
<b>MALARTIC CHL</b>	<b>2 464</b>	<b>2 568</b>	<b>(900)</b>	<b>4 132</b>
Forage		2 108		
Géologie & géophysique		42		
Échantillonnage		115		
Analyses		203		
Arpentage		21		
Coupe de ligne & prép base forage		13		
Frais administratifs		66		
<b>EAST AMPHI</b>	<b>1 224</b>	<b>1 667</b>	<b>(589)</b>	<b>2 302</b>
Forage		1 480		
Géologie & géophysique		3		
Échantillonnage		39		
Analyses		101		
Coupe de ligne & prép base forage		4		
Logistique		(16)		
Frais administratifs		56		
<b>CADILLAC</b>	<b>270</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>270</b>
<b>DUNN</b>	<b>78</b>	<b>377</b>	<b>(170)</b>	<b>285</b>
Forage		146		
Géologie & géophysique		184		
Logistique		4		
Coupe de ligne & prép base forage		8		
Frais administratifs		35		
<b>GOLDBORO</b>	<b>23</b>	<b>2 848</b>	<b>-</b>	<b>2 871</b>
Forage		1 133		
Géologie & géophysique		803		
Échantillonnage		203		
Analyses		384		
Logistique		142		
Frais administratifs		183		
<b>Duparquet</b>	<b>-</b>	<b>15 168</b>	<b>(4 940)</b>	<b>10 228</b>
Forage		5 964		
Géologie & géophysique		2 545		
Échantillonnage		1 596		
Analyses		2 799		
Logistique		2 004		
Arpentage		181		
Coupe de ligne & prép base forage		32		
Modélisation des ressources		32		
Tranchées		4		
Frais administratifs		11		
<b>Hammond Reef</b>	<b>-</b>	<b>25 487</b>	<b>-</b>	<b>25 487</b>
Forage		17 412		
Géologie & géophysique		654		
Échantillonnage		3 433		
Analyses		1 105		
Logistique		2 841		
Coupe de ligne & prép base forage		42		
<b>Mountjoy</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>111</b>
Géologie & géophysique		64		
Échantillonnage		47		
	<b>61 227</b>	<b>58 349</b>	<b>(7 740)</b>	<b>111 836</b>

## Information financière

Le tableau suivant résume les données financières sélectionnées de la Société pour les plus récents exercices financiers complétés (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

<b>Exercices terminés les 31 décembre</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Trésorerie <sup>1)</sup>	397 939	790 187	95 655
Fonds de roulement	283 139	760 400	92 689
Actif total	2 064 266	1 338 773	318 192
Dette totale	287 886	180 069	25 398
Capitaux propres	1 588 281	1 112 302	267 269
Bénéfice net (perte nette)	(19 481)	(20 754)	1 463
Bénéfice net (perte nette) par action (\$/action)	(0,05)	(0,08)	0,01
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)			
- De base	360 413	260 180	162 450
- Diluée	360 413	260 180	168 067
Prix de l'action (\$/action)			
- Haut	16,39	9,24	6,56
- Bas	7,80	2,66	1,40
- Fermeture	14,52	8,46	3,64
Prix de l'or (moyen en dollars US)	1 225	972	872
Taux de change à la clôture <sup>2)</sup> (\$ US/\$ CA)	0,9946	1,0466	1,2246

<sup>1)</sup> Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

<sup>2)</sup> Taux à midi de la Banque du Canada.

Au cours des trois dernières années, la Société a complété différentes émissions de capitaux propres pour un total de 41,7 millions de dollars en 2010, 870,0 millions de dollars en 2009 et 13,6 millions de dollars en 2008. La Société a également négocié des ententes de financement par emprunt totalisant 225,0 millions de dollars en 2009 et 20,0 millions de dollars ainsi que 83,0 millions de dollars américains en 2008. Ces ententes de financement ont permis d'augmenter les liquidités, le fonds de roulement et les capitaux propres. La Société est toujours à l'étape du développement et par conséquent, ne génère pas de revenus d'exploitation. Sa seule source de revenus est le revenu d'investissement généré par sa trésorerie.

## Information trimestrielle

Les informations financières trimestrielles sélectionnées pour les huit derniers trimestres sont les suivantes (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie <sup>1)</sup>	397 939	449 215	580 893	670 593	790 187	454 136	399 438	449 163
Fonds de roulement	283 139	385 047	560 946	638 032	760 400	427 515	369 612	443 336
Actif total	2 064 266	1 919 514	1 755 366	1 357 606	1 338 773	878 803	740 232	704 955
Dettes totales	287 886	209 284	191 346	183 946	180 069	25 729	26 078	25 343
Capitaux propres	1 588 281	1 539 562	1 410 915	1 117 369	1 112 302	809 734	665 456	649 155
Bénéfice net (perte nette)	(1 199)	(11 164)	(8 428)	1 310	(8 384)	(5 747)	(5 816)	(807)
Bénéfice net (perte nette) par action	(0,00)	(0,03)	(0,02)	0,00	(0,03)	(0,02)	(0,02)	0,00
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	381 053	374 851	348 278	336 372	309 989	269 216	259 149	201 072
- Dilué	381 053	374 851	348 278	343 258	309 989	269 216	259 149	201 072
Prix de l'action (\$/action)								
- Haut	16,39	15,13	12,45	9,23	9,06	9,24	7,55	6,05
- Bas	13,51	10,47	8,81	7,80	6,90	6,14	4,91	2,66
- Fermeture	14,52	14,65	11,48	8,85	8,46	7,96	6,55	5,75
Prix de l'or (moyen en dollars US)	1 367	1 227	1 197	1 109	1 102	960	922	908
Taux de change à la clôture <sup>2)</sup> (\$ US/\$ CA)	0,9946	1,0298	1,0606	1,0156	1,0466	1,0722	1,1625	1,2602

<sup>1)</sup> Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

<sup>2)</sup> Taux à midi de la Banque du Canada.

La croissance trimestrielle des actifs par échange d'actions de la Société, et de la poursuite des investissements dans le projet Canadian Malartic. Avant 2010, la croissance trimestrielle des actifs était liée aux activités de financement par dettes et par actions principalement afin de financer la construction et le développement du Projet Canadian Malartic.

## Résultats du quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre, la Société a continué le développement du projet Canadian Malartic, avec des déboursés totalisant 134,8 millions de dollars au cours de la période. La Société a poursuivi ses efforts pour accroître ses réserves et ses ressources par le forage de ses propriétés en participation directe et de ses projets sous options.

La Société a continué d'amasser les fonds nécessaires pour le développement du Projet et le financement des activités d'exploration. Au cours du quatrième trimestre de 2010, la Société a émis des actions accréditatives pour un produit net de 16,9 millions de dollars et a tiré 75,0 millions de dollars de financement par emprunt garanti auprès de Placement dans les instruments de crédit de l'OIRPC (« OIRPC ») représentant la seconde tranche de ce prêt.

Les résultats financiers pour le quatrième trimestre sont présentés ci-dessous :

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre 2010	Trois mois terminés le 31 décembre 2009
Salaires et avantages sociaux corporatifs	5 071	3 951
Dépenses générales et administratives	1 291	3 233
Rémunération à base d'actions	4 023	1 957
Relations avec les investisseurs et développement corporatif	1 891	634
Amortissement	153	159
<b>Perte avant les éléments suivants</b>	<b>(12 429)</b>	<b>(9 934)</b>
Revenus d'intérêts	1 081	541
Gain (perte) de change	2 850	(483)
Quote-part du revenu (perte) de la société émettrice	(34)	62
Gain sur les placements	6 387	1 430
Radiation d'actifs miniers	(240)	-
Autres	(524)	-
<b>Perte avant les impôts sur les bénéfices</b>	<b><u>(2 909)</u></b>	<b><u>(8 384)</u></b>
Recouvrement d'impôts futurs sur le revenu	<u>1 710</u>	≡
<b>Perte nette pour la période</b>	<b><u>(1 199)</u></b>	<b><u>(8 384)</u></b>

La hausse des coûts d'exploitation pour la période est attribuable à :

- Des salaires et des primes de rendement plus élevés reflétant la croissance de la Société et ses réalisations en 2010;

- Une hausse de la charge de rémunération à base d'actions due à l'émission annuelle d'options et du coût plus élevé par option émise en raison du cours plus élevé du titre;
- Une augmentation des activités de relations avec les investisseurs et de développement corporatif suite à la croissance de la Société;
- Partiellement compensée par une réduction des dépenses générales et administratives à la suite d'un don de 250 000 actions ordinaires à l'Université McGill, en 2009, pour égaler un don personnel de M. Robert Wares, vice-président directeur et chef de l'exploitation d'Osisko, afin de financer de nouveaux postes d'enseignement et des programmes de bourses pour les étudiants du Département des sciences planétaires et de la Terre.

### Inscription à la bourse de Toronto (TSX)

Les actions de la Société se transigent à la bourse de Toronto (« TSX »), l'une des premières places boursières mondiales pour les titres miniers, sous le symbole OSK. Les actions de la Société se transigent aussi sur la Deutsche Boerse de Francfort, en Allemagne. Le 23 mars 2009, la Société a été intégrée à l'indice composite S&P/TSX ainsi qu'à l'indice aurifère mondial S&P/TSX et à l'indice minier mondial S&P/TSX.

La croissance importante de la valeur des actions ordinaires de la Société et l'acquisition de Brett Resources se sont soldés par une augmentation substantielle de la capitalisation boursière de la Société en 2010. Le tableau ci-dessous présente la croissance :

Au 31 décembre	Nombre d'actions en circulation	Prix/action (\$/action)	Capitalisation boursière (millions de dollars)
2010	381 760 065	14,52	5 543
2009	336 287 092	8,46	2 845
2008	166 472 945	3,64	606
2007	160 423 193	5,90	947
2006	114 147 642	5,54	632
2005	88 960 170	0,78	69

## Marché de l'or

En raison de la phase d'exploitation du Projet Canadian Malartic prévue en 2011, l'état du marché de l'or a un impact significatif sur la Société. La capacité d'accéder au capital est affectée par le marché de l'or et l'évaluation des réserves et des ressources est basée sur le prix de l'or à long terme. Depuis 2001, ce dernier connaît une augmentation soutenue par rapport à ses niveaux les plus bas en 30 ans.

Le tableau ci-dessous résume les conditions du marché de l'or (\$ US PM fix) :

Année	Haut	Bas	Moyen	Fermeture
2001	293	256	271	277
2002	349	278	310	347
2003	416	320	363	416
2004	454	375	409	436
2005	537	411	444	513
2006	725	525	604	632
2007	841	608	695	834
2008	1 011	713	872	870
2009	1 213	810	972	1 088
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

En 2010, le prix moyen du marché de l'or était de 1 225 \$ US l'once, ce qui représente une hausse de 26 % par rapport à 2009, et une croissance de 176 % au cours des cinq dernières années. L'or s'est négocié entre 1 058 \$ US l'once et un plafond historique de 1 421 \$ US. La conjoncture demeure très favorable pour le marché de l'or, principalement en raison des paramètres fondamentaux qui suivent :

- Augmentation de la demande pour l'or comme investissement refuge de la part des investisseurs de détail et institutionnels;
- Baisse de la devise américaine face aux autres devises;
- Augmentation du déficit budgétaire et de la perspective d'inflation aux États-Unis;
- Augmentation de l'intérêt des banques centrales pour l'or spécifiquement dans les pays émergents;
- Persistance des risques géopolitiques;
- Croissance faible, sinon nulle, de la production mondiale minière;
- Déficits élevés et endettement croissant des gouvernements, particulièrement dans la zone euro.

## Sommaire des résultats

La Société est actuellement en phase d'exploration et de développement et, en conséquence, ne génère aucun revenu à l'exception de revenus d'intérêts générés par sa trésorerie. Au cours de l'exercice, Osisko a subi une perte de 19,5 millions de dollars (0,05 \$ par action) comparativement à une perte de 20,8 millions de dollars (0,08 \$ par action) en 2009.

Au cours de l'année 2010, la Société a encouru une perte réduite de 1,3 millions de dollars par rapport à celle de 2009. Les charges d'exploitation ont augmenté de 13,3 millions de dollars, mais cette hausse a été compensée par des revenus d'intérêts plus élevés, un gain de change de 2,8 millions de dollars (comparativement à une perte de 4,6 millions de dollars en 2009), un gain sur placements plus élevé de 4,5 millions de dollars ainsi qu'un recouvrement d'impôts futurs plus élevé.

Le tableau suivant affiche le sommaire des résultats :

(en milliers de dollars)		2010	2009	Variation (\$)	Variation (%) <sup>(*)</sup>
Salaires et avantages sociaux corporatifs	a)	9 724	7 762	1 962	25,3
Dépenses générales et administratives	b)	6 813	6 143	670	10,9
Rémunération à base d'actions	c)	13 630	3 958	9 672	244,4
Relations avec les investisseurs et développement corporatif	d)	3 788	2 907	881	30,3
Amortissement		473	363	110	30,3
<b>Perte avant les éléments suivants</b>		<b>(34 428)</b>	<b>(21 133)</b>	<b>(13 295)</b>	<b>62,9</b>
Revenus d'intérêts	e)	3 363	1 709	1 654	96,8
Gain (perte) de change	f)	2 751	(4 578)	7 329	n.d.
Quote-part de la perte de la société émettrice		(644)	(198)	(446)	225,3
Gain sur les placements	g)	5 955	1 430	4 525	316,4
Radiation d'actifs miniers		(240)	-	(240)	n.d.
Autres		(524)	-	(524)	n.d.
<b>Perte avant les impôts sur les bénéfices</b>		<b>(23 767)</b>	<b>(22 770)</b>	<b>(997)</b>	<b>4,4</b>
Recouvrement d'impôts futurs sur le revenu	h)	4 286	2 016	2 270	112,6
<b>Perte nette</b>		<b><u>(19 481)</u></b>	<b><u>(20 754)</u></b>	<b><u>1 273</u></b>	<b><u>(6,1)</u></b>

(\*) n.d. signifie non disponible pour les variations de pourcentage négligeables.

- a) L'augmentation de 25,3 % au niveau des salaires et avantages sociaux corporatifs s'explique par une augmentation du personnel engagé pour soutenir la croissance de la Société alors qu'elle se prépare à faire la transition de la phase développement vers celle d'exploitation.
- b) En 2009, un don en actions de 2,1 millions de dollars à l'Université McGill a été enregistré en tant que dépenses générales et administratives. Ce don visait à égaler un don personnel du vice-président directeur et chef de l'exploitation de la Société fait dans le but de financer de nouveaux postes d'enseignement et des programmes de bourses pour les étudiants du Département des sciences planétaires et de la Terre. En excluant ce don ponctuel, les dépenses générales et administratives ont augmenté de près de 70 % en 2010 en raison de la croissance de la Société.
- c) En 2010, plus d'options ont été émises par rapport à 2009. De plus, l'augmentation du prix de l'action a largement influencé à la hausse la valeur des options émises augmentant ainsi les coûts de la rémunération à base d'actions.
- d) Les coûts de relations avec les investisseurs et de développement corporatif ont augmenté en raison de l'amplification des activités dans les Amériques.
- e) Les revenus d'intérêts ont augmenté suite à une hausse des taux d'intérêts sur les marchés en 2010 par rapport à 2009.
- f) Au cours des deux dernières années, le dollar canadien a gagné en force par rapport au dollar américain. Au 31 décembre 2010, le taux de change se situait à 0,9946 dollar canadien par dollar américain comparativement à 1,0466 au 31 décembre 2009 et 1,2246 au 31 décembre 2008.

En 2010, cette augmentation de valeur du dollar canadien s'est soldée par un gain net de change généré principalement par la dette à long terme libellée en dollars américains. En 2009, alors que la Société possédait plus d'actifs financiers que de dettes en dollars américains, la hausse du dollar canadien avait généré une perte nette de change.

- g) Le gain sur les placements de 6,0 millions de dollars en 2010 reflète l'accroissement de la valeur des bons de souscription détenus par la Société et de la réalisation des gains et des pertes sur la vente de titres de sociétés d'exploration cotées en bourse.
- h) L'émission d'actions accréditatives en 2009 et en 2008 ont permis le recouvrement d'impôts futurs de 2,6 millions de dollars en 2010 et de 2,0 millions de dollars en 2009. Le recouvrement d'impôts futurs reflète la renonciation de déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration au profit des souscripteurs du financement accréditif. De plus, le gain net en 2010 sur les actifs financiers disponibles à la vente a généré un recouvrement d'impôts futurs de 1,7 millions de dollars.

## Flux de trésorerie et sources de financement en capital

Étant donné que la Société ne génère pas de flux de trésorerie liés à l'exploitation, Osisko dépend de l'émission de capital-actions additionnelle ou de l'emprunt de fonds pour financer ses activités d'exploration, de développement et de gestion administrative. La Société maintient un programme actif de relations avec les investisseurs pour accéder aux marchés des capitaux en :

- faisant des présentations auprès d'actionnaires actuels et potentiels;
- participant à des conférences sur les investissements miniers au niveau institutionnel et de détail;
- diffusant des publicités dans les médias imprimés et électroniques; et
- mettant à jour un site Web d'entreprise.

La Société est d'avis qu'un programme solide, des résultats d'exploration positifs et une conjoncture de marché favorable réduisent les coûts des capitaux.

En 2010, la Société a continué d'amasser les fonds nécessaires pour le développement du Projet et le financement des activités d'exploration. Au cours de l'exercice, la Société a émis des actions accréditatives pour un produit net de 16,9 millions de dollars et a tiré 75,0 millions de dollars auprès de l'OIRPC, soit le montant d'emprunt disponible de la deuxième tranche du prêt garanti.

Le tableau suivant résume les activités de financement des deux dernières années :

		Nombre d'actions / unités	Prix (\$)	Produit brut (milliers de dollars)	Produit net (milliers de dollars)
<b><u>2010</u></b>					
Placement privé – Actions accréditatives – Octobre 2010	a)	982 827	17,50	17 199	16 904
<b>Sous-total</b>		<b>982 827</b>		<b>17 199</b>	<b>16 904</b>
Levée de bons de souscription	b)	1 100 000	7,46	8 206	8 206
Levée d'options	c)	3 650 556	4,32	15 784	15 784
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Portion des employés		49 057	10,69	524	524
<b>Total</b>		<b>5 782 440</b>		<b>41 713</b>	<b>41 418</b>

Les activités de financement des deux dernières années (suite) :

		Nombre d'actions / unités	Prix (\$)	Produit brut (milliers de dollars)	Produit net (milliers de dollars)
<b>2009</b>					
Placement privé – Février 2009	d)	88 550 000	4,55	402 903	381 815
Placement privé – Actions accréditives – Juin 2009	e)	1 216 000	8,75	10 640	10 415
Placement privé - Septembre 2009	f)	21 361 250	7,00	149 529	141 845
Placement privé – Actions accréditives – Décembre 2009	g)	335 290	11,30	3 789	3 709
<b>Sous-total</b>		<b>111 462 540</b>		<b>566 861</b>	<b>537 784</b>
Levée de bons de souscription	b)	53 685 496	5,40	289 681	289 681
Levée d'options	c)	4 103 600	3,22	13 223	13 223
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Portion des employés		27 516	6,86	189	189
<b>Total</b>		<b>169 279 152</b>		<b>869 954</b>	<b>840 877</b>

- a) En 2010, la Société a complété un placement privé de 982 827 actions accréditives à un prix de 17,50 \$ l'action pour un produit brut de 17,2 millions de dollars.
- b) Au cours de l'exercice, la Société a reçu 8,2 millions de dollars (289,7 millions de dollars en 2009) pour la levée de 1 100 000 bons de souscription (53 685 496 en 2009).
- c) Au cours de l'exercice, la Société a reçu 15,8 millions de dollars (13,2 millions de dollars en 2009) pour la levée de 3 650 556 options d'achat d'actions (4 103 600 en 2009), incluant 1 830 054 options d'achat d'actions émises en remplacement de celles de Brett pour un produit brut de 6,7 millions de dollars.
- d) Le 25 février 2009, la Société a clôturé avec succès un financement par actions par voie de prise ferme auprès d'un groupe de souscripteurs. La Société a émis 88 550 000 unités de la Société à un prix de 4,55 \$ l'unité pour un produit brut de 402,9 millions de dollars. Chaque unité consistait en une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de levée de 5,45 \$ au plus tard le 17 novembre 2009. Quelques 44 266 256 bons de souscription ont été levés pour une contrepartie en espèces de 241,3 millions de dollars.
- e) Le 26 juin 2009, la Société a complété un financement privé de 1 216 000 actions accréditives à un prix de 8,75 \$ l'action pour un produit brut de 10,6 millions de dollars.

- f) Le 1<sup>er</sup> septembre 2009, Osisko a clôturé un financement par actions de 149,5 millions de dollars auprès d'un groupe de souscripteurs. La Société a émis 21 361 250 actions ordinaires à un prix de 7,00 \$ l'action.
- g) Le 18 décembre 2009, Osisko a complété un placement privé de 335 290 actions accreditives à un prix de 11,30 \$ l'action pour un produit brut de 3,8 millions de dollars.

La Société a aussi reçu au cours de la période 13,7 millions de dollars (10,5 millions de dollars en 2009) en crédits d'impôt remboursables du gouvernement du Québec relativement au programme d'exploration de l'année précédente.

Conformément à la présentation de l'information financière dans les prospectus relativement aux financements par actions mentionnés précédemment, le tableau ci-dessous détaille l'utilisation des fonds reçus :

(en milliers de dollars)	Utilisation proposée des fonds nets				Dépenses à ce jour <sup>2)</sup>
	Nov. 2007	Fév. 2009 <sup>1)</sup>	Août 2009 <sup>1)</sup>	Total	Total
Relocalisation de la communauté	40 000	67 500	-	107 500	140 652
Équipement	40 000	-	20 000	60 000	31 414
Études de faisabilité et d'ingénierie	5 000	-	-	5 000	11 266
Préparation du site minier	10 000	-	-	10 000	14 824
Exploitation minière	-	13 500	-	13 500	15 802
Électricité et communications	-	21 500	-	21 500	16 132
Infrastructures	-	28 500	-	28 500	28 451
Usine de traitement	-	197 425	80 000	277 425	310 494
Gestion des résidus et de l'eau	8 000	3 500	-	11 500	22 491
Frais indirects (ingénierie détaillée, gestion de construction, fret maritime et autres, installations temporaires, équipement, outils et entretien)	8 000	38 000	20 000	66 000	50 789
<b>Sous-total</b>	<b>111 000</b>	<b>369 925</b>	<b>120 000</b>	<b>600 925</b>	<b>642 315</b>
Dépenses générales de l'entreprise	7 031	11 933	22 426	41 390	-
<b>Produit net</b>	<b>118 031</b>	<b>381 858</b>	<b>142 426</b>	<b>642 315</b>	<b>642 315</b>

<sup>1)</sup> Inclut l'option de surallocation.

<sup>2)</sup> Inclut la trésorerie affectée en garantie des commandes.

La Société a également négocié des facilités de crédit au cours des trois dernières années afin de financer le développement du projet Canadian Malartic. Le tableau ci-dessous résume les emprunts :

	<b>Montant total des facilités de crédit (en millions de dollars)</b>	<b>Solde au 31 décembre 2010 (en millions de dollars)</b>	<b>Taux d'intérêt</b>
OIRPC	150,0	150,0	7,5 %
SGF	75,0	75,0	7,5 %
CAT <i>Financial Services</i> (« CAT »)	83,0 US	67,4 US	Tranche A : LIBOR un mois + 2.75 % Tranche B : LIBOR trois mois + 2.75 % + prime de risque
Fonds de Solidarité FTQ (« Fonds »)	20,0	20,0	9,5 %

Le financement par emprunt auprès de l'OIRPC est garanti par les actifs de la Société. La deuxième tranche de 75 millions de dollars a été tirée le 31 décembre 2010 et sera utilisée pour le développement du gîte Barnat Sud et pour couvrir les dépenses générales d'exploitation de l'entreprise. La Société a émis 5,5 millions de bons de souscription supplémentaires venant à échéance le 31 décembre 2015 à un prix d'exercice de 19,25 \$. Le montant de capital est remboursable au plus tard à la date d'échéance selon les disponibilités des flux de trésorerie, la date d'échéance étant le 31 octobre 2014.

La débenture de la SGF est convertible en actions de la Société au prix de 9,18 \$ l'action avant le 9 novembre 2014. La facilité de crédit a été comptabilisée en une composante de passif de 65,8 millions de dollars et une composante de capitaux propres de 11,0 millions de dollars au 31 décembre 2010. La débenture a une durée de 5 ans et viendra à échéance le 9 novembre 2014.

L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition avec CAT est disponible pour financer l'acquisition de la flotte d'équipement minier mobile qui a été livrée sur le site du Projet au 31 décembre 2010. L'équipement sert de garantie pour l'obligation locative. La Société a l'intention d'exercer ses options d'achats à la fin de la période de cinq ans du contrat de location.

Le financement par emprunt auprès du Fonds, d'un montant de 20 millions de dollars, n'est pas garanti et est remboursable en un minimum de 48 versements mensuels égaux, débutant au plus tôt à la date de production commerciale du Projet ou le 9 mai 2011.

Les versements en capital sur la dette à long terme pour chacun des prochains exercices sont décrits dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	OIRPC	SGF <sup>1)</sup>	Fonds	CAT
2011	60,0	-	3,3	8,4
2012	60,0	-	5,0	14,7
2013	30,0	-	5,0	15,4
2014	-	75,0	5,0	13,9
2015	-	-	1,7	18,8
Exercices suivants	-	-	-	1,8
Moins : les intérêts implicites	-	-	-	(5,9)
	<b>150,0</b>	<b>75,0</b>	<b>20,0</b>	<b>67,1</b>

<sup>1)</sup> Si SGF n'exerce pas son option de conversion de la débenture en actions.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements temporaires et la trésorerie affectée de la Société s'élevaient à 397,9 millions de dollars (790,2 millions de dollars en 2009) et sont résumés ci-dessous :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	358 493	673 777
Placements temporaires	17 068	84 064
Placements mis en garantie	-	5 452
Trésorerie affectée		
Court terme	11 176	10 760
Long terme	11 202	16 134
	<b><u>397 939</u></b>	<b><u>790 187</u></b>

Au 31 décembre 2010, la majeure partie de la trésorerie affectée à court terme et la portion à long terme de la trésorerie affectée est relative à une lettre de crédit émise en faveur d'Hydro-Québec pour l'installation d'une nouvelle ligne de transmission électrique pour le Projet, laquelle a été complétée en 2010. D'autres montants ont également été placés en garantie pour l'achèvement du quartier sud de la ville de Malartic ou investis en titres adossés à des lettres de crédit émises comme dépôt pour l'achat d'équipement mobile.

Au 31 décembre 2010, les placements temporaires représentent des liquidités détenues par d'importantes banques canadiennes ayant une échéance, à l'acquisition, de plus de 90 jours. La Société ne dispose d'aucun papier commercial adossé à des actifs auprès d'institutions financières.

## **Flux de trésorerie**

### **Activités d'exploitation**

Le manque à gagner au niveau des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'est élevé à 17,6 millions de dollars comparativement à 9,6 millions de dollars en 2009. Ce manque à gagner est principalement attribuable aux dépenses administratives, compensées partiellement par les intérêts générés sur les ressources en trésorerie. L'écart entre 2010 et 2009 est principalement dû à une variation des éléments hors-caisse en 2009 qui avait généré 7,6 millions de dollars en flux de trésorerie comparativement à près de zéro en 2010.

### **Activités de financement**

En 2010, 104,1 millions de dollars ont été générés par les activités de financement comparativement à 986,7 millions de dollars en 2009. Les flux de trésorerie provenant de la dette à long terme se sont élevés à 75,0 millions de dollars en 2010 à la suite du tirage de la deuxième tranche de l'OIRPC, comparativement à 150,0 millions de dollars en 2009. Les émissions d'actions ordinaires en 2010 ont généré 41,4 millions de dollars, provenant principalement de l'exercice d'options d'achat d'action, de bons de souscription et de la conclusion d'un placement accréditif.

En 2009, 841,0 millions de dollars ont été générés par les activités de financement, incluant la conclusion de deux offres publiques représentant un produit net de 523,7 millions de dollars. De plus, la levée de bons de souscription a généré un produit net de 289,7 millions de dollars, la levée d'options d'achat d'actions a généré 13,2 millions de dollars et deux placements accréditifs privés ont permis d'amasser 14,1 millions de dollars.

Les paiements faits sur les contrats de location-acquisition se sont élevés à 11,1 millions de dollars en 2010, comparativement à 1,2 millions de dollars en 2009. L'écart s'explique par des prélèvements supplémentaires sur les obligations découlant d'un contrat location-acquisition et par une avance effectuée pour couvrir les paiements jusqu'au début de la production commerciale du Projet, réduisant en retour les frais d'intérêts.

## Activités d'investissement

Les investissements de la Société sont résumés ainsi :

(en milliers de dollars)	2010	2009
Actifs miniers	497 960	276 497
Plus (moins) :		
Variation nette des placements temporaires	(66 996)	84 064
Variation nette de la trésorerie affectée	(4 516)	9 543
Variation nette des placements mis en garantie	(5 452)	(13 477)
Placements	31 947	4 500
Produit de la cession de placements	(17 185)	-
Acquisition d'actifs (Brett Resources)	(33 881)	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>401 877</b>	<b>361 127</b>

Les investissements de la Société dans les actifs miniers sont concentrés sur le développement du projet Canadian Malartic et sur les coûts d'exploration de diverses propriétés prospectives.

Les placements sont détenus dans des sociétés cotées en bourse.

## Régime de droits pour la protection des actionnaires

Le 17 mai 2010, la Société a adopté un régime de droits pour la protection des actionnaires (« le Régime »). Le Régime est conçu pour permettre aux actionnaires d'Osisko d'être traités équitablement lors d'une éventuelle offre publique d'achat en accordant au conseil d'administration et aux actionnaires un délai adéquat pour évaluer toute offre publique d'achat non-sollicitée et, lorsque cela semble indiqué, rechercher les alternatives permettant de maximiser l'avoir des actionnaires.

Conformément aux exigences réglementaires, le Régime a été approuvé par 94,1 % des actionnaires, présents et ayant droit de vote, à l'assemblée annuelle et extraordinaire de la Société, tenue le 30 juin 2010 sur le site du projet Canadian Malartic.

## Opérations entre apparentés

La Société a effectué des transactions avec des parties apparentées dans le cours normal des affaires. Au cours de l'année 2010, la Société a acquis un immeuble administratif qu'elle louait précédemment d'un de ses dirigeants pour 1,8 millions de dollars. En 2009, la Société avait effectué les transactions suivantes :

- i. le paiement d'un loyer à une société contrôlée par un dirigeant : 131 000 \$;
- ii. le remboursement de coûts de location : 34 000 \$ facturés aux termes du partage d'un bureau avec un actionnaire important;
- iii. l'achat de mobilier et d'équipement de bureau d'un actionnaire important : 94 000 \$.

À la fin de 2009, un dépôt de garantie d'environ 382 000 \$ était émis à titre de nantissement d'un bail de location signé avec une société contrôlée par un dirigeant. Depuis l'achat du bâtiment administratif en question, le nantissement a été remboursé à la Société.

Certains dirigeants, directeurs et employés ont souscrit aux placements accréditifs effectués en 2010 (107 600 actions pour un produit brut de 1,9 millions de dollars) et en 2009 (34 740 actions pour un produit brut de 0,4 millions de dollars) selon les mêmes termes et conditions que ceux déterminés pour tous les souscripteurs.

### **Perspectives pour 2011**

Au cours de 2011, la Société entend concentrer ses efforts sur l'achèvement des travaux de construction et de développement de son projet principal Canadian Malartic, et prévoit commencer la production commerciale au second trimestre.

La Société poursuivra également ses efforts intensifs pour accroître ses réserves et de ressources en investissant dans des programmes d'exploration dans les environs de son projet Canadian Malartic ainsi que dans d'autres secteurs ciblés à l'international, au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

La Société recherche également d'autres occasions d'acquérir des projets à un stade avancé.

### **Estimations comptables**

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. La Société a subi des pertes depuis sa création, et la continuité de l'entreprise est tributaire de sa capacité à développer une exploitation minière rentable. La Société a répondu à ses besoins de capitaux par l'émission d'actions ordinaires et par des ententes de dettes.

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a dû recourir à des estimations ou à des hypothèses sont la délimitation des corps minéralisés, la valeur du bien minier excédant la valeur des réserves prouvées et probables, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins des calculs d'amortissement et de la valeur nette de réalisation, les justes valeurs aux fins du test de dépréciation, l'évaluation initiale des composantes de la débenture convertible, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, l'évaluation de la rémunération à base d'actions et des bons de souscription, la provision pour moins-value aux fins de l'établissement des impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La possibilité de récupération par la Société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais reportés connexes se fonde sur la conjoncture du marché des métaux, les ressources minérales liées aux propriétés minières et les coûts futurs éventuels liés à la réalisation ultime par l'entremise d'une exploitation minière ou de la vente. La Société a pour pratique de capitaliser la totalité des coûts d'acquisition, d'exploration et de développement des propriétés minières jusqu'à la date à laquelle elles sont mises en production, vendues ou abandonnées. Dans le cas d'une mise en production commerciale, les coûts ainsi capitalisés sont amortis selon la méthode de

l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Dans le cas de l'abandon d'un projet ou d'une propriété minière, les coûts capitalisés sont alors radiés. Sur une base continue, la Société évalue chaque propriété et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature de l'exploration, les autres évaluations et les travaux de développement à réaliser. S'il est peu probable que les travaux puissent être réalisés moins de trois ans suivant la fin des activités en cours sur une propriété ou un projet, les coûts reportés liés à cette propriété ou à ce projet sont soit radiés, soit ramenés à la valeur recouvrable estimative, à moins qu'il n'existe des éléments probants permettant de croire qu'une provision pour moins-value ne soit pas nécessaire. Les montants associés aux propriétés minières et aux coûts d'évaluation des propriétés minières représentent les coûts engagés à ce jour, avant les droits miniers et les crédits d'impôt, déduction faite des moins-values, le cas échéant, et ne sont pas représentatifs des valeurs réelles actuelles ni des valeurs futures.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions, notons les estimations des dates auxquelles les options et les bons de souscription pourraient être levés et la volatilité du cours de l'action. La date de levée des options ne dépend pas de la Société, mais bien d'une variété de facteurs dont le cours des actions de la Société et les objectifs financiers des porteurs de ces options. La Société utilise des données historiques pour déterminer la volatilité, conformément au modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Cependant la volatilité future demeure incertaine, et le modèle a ses limites.

### **Modifications comptables futures**

La Société cessera de préparer ses états financiers consolidés conformément aux PCGR tel que définit à la Section V du *Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés* (l'« ICCA ») pour les périodes débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, date où elle commencera à appliquer les Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board et définies à la Section I du *Manuel de comptabilité de l'ICCA* en tant que référentiel comptable. Par conséquent, les modifications comptables futures aux PCGR ne sont pas traitées dans ces états financiers consolidés puisqu'elles ne seront jamais appliquées par la Société.

### **Transition aux normes internationales d'information financière**

En février 2008, le Conseil des normes comptables a annoncé que le référentiel comptable, à partir duquel les états financiers des sociétés publiques sont préparés, sera remplacé par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») débutant en janvier 2011. Le premier jeu complet d'états financiers annuels en conformité avec les IFRS sera celui pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, incluant les informations comparatives de l'exercice terminé au 31 décembre 2010.

Cette transition des PCGR aux IFRS sera traitée comme un projet de gestion du changement ayant des conséquences financières et non financières reliées à des implications potentielles de risque, de communication de l'information financière, de contrôles internes et de relations avec les parties prenantes. Cependant, le fait qu'Osisko soit une société en phase de développement limite de tels impacts. Nous nous attendons à ce que le projet Canadian Malartic débute sa production en 2011, auquel point toutes les politiques et procédures auront été établies conformément aux IFRS, considérant la travail effectué à ce jour et l'état actuel des IFRS.

La Société a formé une équipe et a débuté le projet de transition au cours du dernier trimestre de 2008. Les auditeurs externes ont été impliqués depuis le début du projet de conversion et le

comité d'audit a profité de mises à jour trimestrielles pour connaître les développements du projet de transition. Le projet respecte à ce jour son échéancier.

La Société utilise un plan d'action en cinq étapes pour la transition aux IFRS :

### Diagnostic

L'étape initiale du diagnostic a été complétée à l'aide d'une analyse préliminaire des écarts des processus comptables et administratifs.

### Conception et planification

La Société a complété une analyse détaillée d'une portion importante de ses politiques au cours du quatrième trimestre de 2010 en tenant compte des conclusions de l'analyse préliminaire des écarts. Comme la Société se trouvait en phase de développement pendant l'année 2010 et que la majorité de ses politiques comptables étaient déjà conforme aux IFRS, l'impact de la transition aux IFRS sur les politiques comptables, sur les systèmes d'affaires et de TI et sur les contrôles internes s'avère limité. Les quelques divergences identifiées entre les IFRS et les PCGR ne devraient pas avoir d'impact matériel sur les résultats divulgués, la position financière et les processus. La Société poursuit son programme de formation des membres clés du personnel financier.

### Développement de solutions

À cette étape, la Société a développé des solutions pour implanter les IFRS.

Cette étape inclus également le développement de programmes de formation, la préparation de la structure des états financiers IFRS consolidés, la préparation de l'information comparative pour 2010 tel que requis par les IFRS et l'identification des impacts de la transition sur les postes non financiers. La Société s'attend à compléter cette étape vers la fin du premier trimestre 2011.

- Première application des IFRS

L'IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière » (« IFRS 1 »), prévoit pour les entités qui adoptent les IFRS une première fois plusieurs exemptions optionnelles et exceptions obligatoires, dans certains cas, à l'exigence générale d'appliquer de façon intégrale et rétrospective les IFRS. La Société a décidé d'utiliser deux exemptions :

- Exemption pour la catégorisation des instruments financiers précédemment comptabilisés : Cette exemption permet à la Société de reconsidérer la classification des instruments financiers catégorisés en fonction des PCGR antérieurs et de désigner un instrument financier (se qualifiant pour la catégorie) comme disponible à la vente ou à la juste valeur à l'état des résultats.
- Exemption des frais d'emprunt : Cette exemption permet à la Société d'adopter la norme IAS 23, de manière prospective, pour les projets dont la date du début de la capitalisation est après 1<sup>er</sup> janvier 2010, ou elle peut choisir n'importe quelle date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2010, pour la transition.

- Secteurs d'importance particulière

Ci-dessous, les détails à propos de ces secteurs.

#### *Exploration et évaluation*

Le document "Activités d'extraction" a été publié en avril 2010 et est demeuré ouvert aux commentaires jusqu'au 30 juillet 2010. À la réunion du International Accounting Standards Board (IASB) d'octobre 2010, le personnel de l'IASB a présenté au Conseil un résumé des commentaires reçus en réponse au document. Le Conseil n'a pas encore rendu de décision suite à cette présentation. Les exigences actuelles des IFRS 6 permettent aux entités minières de conserver leurs politiques actuelles pour la capitalisation des coûts d'exploration et d'évaluation jusqu'à ce que des orientations plus définitives soient développées. En outre, l'approche actuelle des PCGR, qui exige que les coûts de décapage soient comptabilisés comme des charges sauf si elles représentent une amélioration de la propriété minière, est actuellement acceptable selon les IFRS. La Société a conclu que la politique actuelle serait conservée en attendant la publication de lignes directrices plus définitives sur ces questions.

#### *Acquisition de Brett Resources*

La Société a identifié certaines différences au niveau de l'acquisition de Brett Resources, laquelle a été comptabilisée comme achat d'un actif.

- La juste valeur de la contrepartie payée par l'émission d'actions est calculée en utilisant le prix coté à la bourse à la date de la transaction.
- Le passif d'impôts futurs qui résulte de la différence entre la base fiscale de coûts et le coût de l'actif acquis ne sera pas comptabilisé.

Conséquemment, les actifs miniers en 2010 seront réduits de 73,2 millions de dollars, le passif d'impôts futurs sera réduit de 110,3 millions de dollars et le capital-actions augmentera de 37,1 millions de dollars.

#### *Instruments financiers*

La Société a identifié des différences résultant de la comptabilisation de ses placements avec influence notable. Selon les IFRS, la Société aura besoin d'attribuer une juste valeur aux bons de souscription acquis et de comptabiliser les modifications ultérieures à l'état des résultats. Conséquemment, la Société estime un gain aux bénéficiaires non répartis à la date de transition d'environ 4,0 millions de dollars et un gain au compte de résultat d'environ 0,5 million de dollars pour l'année 2010.

Cette liste n'est pas audité et ne devrait pas être considérée comme une liste complète des changements qui découleront de la transition aux normes IFRS. Elle est destinée à mettre en évidence les points que nous croyons être les plus importants mais notre analyse de l'évolution possible est toujours en cours. Jusqu'à ce que notre date d'adoption soit finalisée, la Société n'est pas en mesure de quantifier de manière fiable l'impact attendu de ces différences sur nos états financiers consolidés.

- Présentation et divulgation de l'information financière

Les IFRS exigeront une divulgation plus détaillée et la Société a déjà entrepris les démarches nécessaires pour ajuster ses systèmes et pour s'assurer que les données sont appropriées aux fins de divulgation. La version IFRS préliminaires des états financiers consolidés seront préparés dans le premier trimestre 2011.

- Technologies de l'information, des systèmes de données et contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La Société s'attend à un impact minimal sur ses systèmes de données et travaille constamment à l'amélioration des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Tel qu'indiqué, la transition vers les IFRS affecte essentiellement la présentation et la divulgation de ses états financiers. Cela pourrait conduire à d'importants changements de processus et de présentation au niveau des informations plus détaillées des notes aux états financiers. Les contrôles financiers seront modifiés en raison du passage aux IFRS, mais l'impact sur ceux-ci sera minime. La majorité des changements attendus mettront en cause des modifications ou ajouts de processus puisque les IFRS requièrent l'utilisation de plus de jugement à l'égard de différents traitements comptables. La Société mettra en place des processus et des contrôles pour s'assurer d'avoir les jugements appropriés en suivant les politiques comptables IFRS sélectionnés.

- Formation et communication

La Société a également commencé à former ses principales ressources internes. La formation aux IFRS se poursuivra en parallèle avec l'adoption des politiques comptables IFRS et le processus de mise en œuvre. L'équipe des communications et des relations avec les investisseurs sera impliquée dans le processus de transition afin de s'assurer que les requêtes des intervenants, au cours de la période de préparation à la conversion, soient prises en considération. La Société continuera de fournir des mises à jour sur l'avancement du projet tout au long de la période de transition pour permettre aux intervenants d'évaluer l'impact de la conversion sur la performance financière de la Société.

- Activités commerciales

La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura la conversion aux IFRS sur tous les secteurs de la Société, y compris les arrangements contractuels, les clauses restrictives des emprunts, le processus d'affaires et les stratégies de gestion des risques.

L'équipe de conversion se rapportera régulièrement, tout au long du projet, au Comité d'audit et impliquera les auditeurs externes dans le processus de conversion à chaque étape du projet.

### Mise en oeuvre

À cette étape, la Société appliquera les changements qui auront été développés et complétera les tests sur les systèmes. Les tâches à accomplir sont : produire un bilan d'ouverture, compléter les diagnostics des systèmes et terminer les essais pour les utilisateurs du système. Cette étape se poursuivra jusqu'au quatrième trimestre de 2011.

## Après la mise en oeuvre

À cette étape, la Société révisera la transition aux IFRS et assurera la préparation des états financiers en conformité avec les IFRS sans soutien externe. Cette étape se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2011.

Il convient également de noter que l'IASB, qui promulgue les IFRS, a plusieurs projets en cours pouvant influencer sur les différences finales entre les PCGR et les IFRS et leur impact sur les comptes consolidés des états financiers de la Société dans les années à venir. Beaucoup de ces projets peuvent devenir nécessaires après 2011. Ces projets et leur interprétation dans le cadre des activités de la Société, autres que les « Activités extractives » ci-haut, comprennent les coûts de décapage, les passifs, les instruments financiers, la comptabilité de couverture et la présentation des états financiers. En outre, en vertu du Projet 9 - "Partenariats", la mise en équivalence serait nécessaire afin de créer des coentreprises, et la méthode de consolidation proportionnelle serait éliminée.

La Société a mis en place des processus pour s'assurer que de tels changements potentiels sont suivis et évalués.

### **Données sur les actions en circulation**

En date du 25 février 2011, 381 963 372 actions ordinaires étaient en circulation. De plus, un total de 13 332 907 options d'achat d'actions ordinaires était en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société et 12 500 000 bons de souscription étaient en circulation.

### **Risques et incertitudes**

La Société est une entreprise d'exploration et de mise en valeur de ressources minérales qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont ceux liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à l'existence de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité de la Société d'obtenir le financement exigé pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou à en tirer les produits de disposition d'exploitation. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est de nature très spéculative et est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements communiqués aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une partie appréciable de leur investissement.

La discussion qui suit passe en revue un nombre important de risques qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. D'autres risques, non compris dans cette liste, peuvent ou pourraient éventuellement se manifester dans le secteur d'activité de la Société.

#### *Risque financier*

La Société en est aux stades de l'exploration et du développement et n'a pas d'historique de rentabilité. La Société a complété une étude de faisabilité positive sur son projet Canadian Malartic. La Société a réussi à obtenir le financement nécessaire à la réalisation du Projet. Si des

fonds supplémentaires s'avèrent nécessaires, la Société peut disposer de la possibilité de recourir à l'émission de capital-actions additionnel ou à des emprunts. Rien ne garantit que de telles sources de financement seront disponibles à la Société. De plus, même si de tels financements sont disponibles, rien ne garantit qu'ils le seront à des conditions favorables à la Société ni qu'ils permettront à la Société d'obtenir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et la situation financière de la Société.

#### *Fluctuations des cours de change pouvant affecter les coûts de la conduite des affaires*

La Société a ses bureaux et exerce ses principales activités au Canada. Cependant, une partie des coûts associés aux activités de la Société au Canada sont engagés en devises étrangères. Une perte de valeur du dollar canadien par rapport à une de ces devises pourrait augmenter les coûts de la conduite des affaires de la Société. De plus, la valeur du dollar US par rapport à celle du dollar canadien est sujette à changement. Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010, Osisko n'a utilisé aucun programme de couverture pour atténuer la variation de cours de change.

#### *Risque inhérent à la conjoncture de l'industrie*

L'exploration et le développement de ressources minérales constituent une activité extrêmement concurrentielle et comporte un degré de risque élevé. La Société doit livrer concurrence à un certain nombre d'autres entreprises qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. De nombreux risques sont identifiés, que même la combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation prudente pourrait ne pas arriver à contrer. La plupart des programmes d'exploration ne donnent pas lieu à une découverte de ressources minérales importantes et qui plus est, les ressources minérales découvertes pourraient ne pas offrir une quantité ou une teneur suffisante pour permettre une extraction rentable. La rentabilité commerciale de l'exploitation d'un gîte découvert dépend d'une série de facteurs comme l'infrastructure, le prix des biens, les coûts de l'énergie, l'inflation, les taux d'intérêt, les conditions du marché financier, les possibilités de poursuite, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et la réglementation gouvernementale relativement, en particulier, aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'aménagement du territoire, à la participation gouvernementale au projet minier, aux droits d'importation et d'exportation. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gîte minéralisé important, aucune assurance ne peut être fournie quant à la quantité, à la qualité, à l'importance ou à la teneur des minéraux découverts sur une propriété d'exploration de la Société, et qui justifieraient la production commerciale ou encore la mise en production de l'un ou l'autre des biens d'exploration de la Société.

#### *Risque lié à l'estimation des réserves et des ressources minérales*

Les estimations de réserves et de ressources minérales sont fondées sur des hypothèses comme les prix des métaux et les données de forage. Des variations importantes et prolongées dans le prix des métaux pourraient avoir une incidence sur la capacité de récupération des réserves et des ressources. Les estimations de ressources minérales peuvent également être affectées par des variances au niveau des conditions géologiques d'une propriété en raison de données géologiques erronées. Par conséquent, les estimations de réserves et de ressources minérales devraient être considérées uniquement à titre d'estimations, sans assurance d'atteindre les tonnages, les teneurs et les taux de récupération prévus.

### *Risque de retard du Projet*

La Société prévoit de : (i) sécuriser le processus de demande des permis concernant le projet Canadian Malartic et (ii) commencer la production commerciale en 2011. Cependant, il existe des risques importants que le commencement et l'achèvement de la construction de la mine sur le Projet soient retardés pour des raisons hors du contrôle de la Société. Ces risques incluent des retards dans : l'acquisition des droits de surface, l'obtention des baux miniers, des certificats d'autorisation et des permis de construction et environnementaux ainsi que toute autre difficulté imprévue rencontrée au cours du processus de construction, incluant les conflits de travail.

### *Risque inhérent aux relations avec les collectivités*

Le principal actif de la Société, le gisement aurifère Canadian Malartic, jouxte la collectivité de Malartic. La mise en production à ciel ouvert du gisement exigera non seulement le soutien et la collaboration du conseil municipal et des résidents de Malartic, mais nécessitera également la relocalisation d'une partie de la Ville qui est globalement complétée et le déplacement d'une portion de la route 117 pour lequel aucun permis n'a encore été obtenu. Même si la Société a pris toutes les mesures possibles pour s'assurer du soutien majoritaire de la population à l'égard du Projet, il n'y a aucune garantie que la Société obtiendra le contrat social nécessaire pour mettre le gisement en production commerciale.

Les autres actifs de la Société peuvent également être affectés par les relations avec divers intervenants communautaires. Bien que la Société maintienne en place un processus de consultation continue avec les divers intervenants et fournisse un cadre pour la mise en place d'un partenariat fondé sur la transparence et le respect, la capacité de la Société à développer ses actifs miniers peut toujours être affectée par les résultats non prévisibles de telles relations avec les communautés.

### *Risque lié à la réglementation gouvernementale*

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois et processus d'examen qui portent sur l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble et sont assujetties aux contraintes de ces lois. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Cependant, un changement de la législation pourrait avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

### *Risque environnemental*

Tous les aspects des activités de la Société sont et seront assujettis à la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur l'environnement sur les divers territoires où la Société exerce ses activités. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau, de normes d'utilisation du territoire, de remise en état des terres et de normes du travail. Elles établissent aussi des limites relativement à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination de déchets solides, liquides et dangereux. Les lois environnementales évoluent dans un sens où, sur certains territoires, des normes et une mise en application plus strictes sont adoptées et s'accompagnent d'amendes plus élevées dans le cas d'une infraction. Ces lois disposent également de plus en plus d'évaluations environnementales plus rigoureuses de projets envisagés et il en découle un degré de responsabilité accrue pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Aucune certitude n'existe en ce qui a trait aux futurs changements de la réglementation environnementale et à la possibilité, le cas échéant, qu'ils auront des effets néfastes sur les activités de la Société. Des risques

environnementaux peuvent être présents sur les propriétés de la Société sans que la direction en ait actuellement connaissance, ces dangers pour l'environnement ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants.

L'inobservance des lois, des règlements et des exigences de permis en vigueur peuvent donner lieu à des mesures d'exécution de la loi, y compris des ordonnances émises par un organisme de réglementation ou une instance judiciaire, ce qui pourrait entraîner la cessation des activités de la Société ou leur réduction. Cela peut aussi donner lieu à des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisations, l'installation d'équipement additionnel, ou d'autres mesures correctives. Les parties qui exercent des activités minières, d'exploration ou de développement de propriétés minières peuvent être tenues de dédommager les groupes ou les personnes ayant subi une perte ou des dommages découlant de ces activités ou se voir imposer des amendes civiles ou pénales pour des infractions aux lois ou à la réglementation en vigueur.

#### *Risque relatif à l'assurance*

L'assurance de la Société ne la protégera pas contre tous les risques possibles liés aux activités d'une société minière. Qui plus est, en règle générale, l'assurance contre les risques comme la pollution de l'environnement ou d'autres dangers découlant de la production n'est pas offerte à des conditions acceptables à la Société ou aux autres sociétés qui œuvrent dans l'industrie minière. La Société peut faire l'objet de poursuite en responsabilité civile advenant la pollution ou d'autres dangers et pour lesquels elle n'a pas d'assurance ou pour lesquels la Société a décidé de ne pas s'assurer en raison des primes très élevées. Les pertes relatives à ces incidents peuvent entraîner des coûts importants pour la Société et ceux-ci pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

#### *Risque quant au caractère incertain du titre*

Même si la Société a obtenu des avis juridiques sur la validité des titres qu'elle possède et qu'elle a pris toutes les mesures possibles pour garantir la validité juridique des titres de biens détenus, y compris le dépôt des documents exigés et le paiement de redevances aux instances réglementaires locales, rien ne garantit que le titre de l'un ou l'autre des biens de la Société ne fera pas l'objet d'une contestation. À l'insu de la Société, un tiers peut avoir des titres miniers valides sur une partie des propriétés que détient la Société.

#### *Risque relatif aux conflits d'intérêts*

Certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent aussi agir à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres entreprises des secteurs public et privé et consacrer une partie de leur temps à la gestion de leurs intérêts dans d'autres entreprises. De même, certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent agir également comme administrateurs d'autres sociétés œuvrant dans l'exploration et le développement minières. Il s'ensuit que des conflits d'intérêts soient possibles à plus d'un niveau.

Dans la mesure où d'autres sociétés peuvent prendre part à des projets de coentreprise avec la Société ou conclure une transaction d'affaires avec la Société, ces administrateurs et ces dirigeants peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts advenant la négociation et la conclusion d'une entente portant sur l'ampleur de la participation de l'une et l'autre partie. Les lois canadiennes et la politique de la Société exigent que les administrateurs et les dirigeants de la Société agissent en toute honnêteté, de bonne foi, et au meilleur des intérêts de la Société et de ses actionnaires. Advenant un conflit d'intérêts, nos administrateurs et nos dirigeants peuvent

toutefois avoir à respecter les mêmes règles éthiques à l'égard d'une autre entreprise et il leur faudra alors trouver un juste équilibre entre les obligations et les responsabilités dans les gestes posés, se déclarer en conflit d'intérêts ou s'abstenir de voter sur une question pouvant les mettre en situation de conflit d'intérêts. À toutes fins utiles, il n'y a aucune garantie que les intérêts de la Société primeront toujours.

### **Mesures de contrôle de la présentation de l'information financière et contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information, de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que ces derniers puissent évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer l'opportunité d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, documentées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux PCGR, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées. La taille relativement restreinte de la Société fait en sorte que son processus d'identification et d'approbation est relativement efficace, et la Société a mis au point un processus d'évaluation du CIIF. Dans la mesure du possible, compte tenu de la taille restreinte de la Société, les procédures de contrôle interne prévoient la séparation des fonctions liées à la réception, à l'approbation, à la codification et au traitement des factures, à l'enregistrement des opérations dans les différents comptes et à l'émission des chèques et au transfert d'argent. Par ailleurs, tous les paiements doivent être contresignés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des CIIF, conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Au 31 décembre 2010, ils ont conclu que la conception et la mise en œuvre des contrôles et des procédures de communication de l'information et des CIIF sont efficaces et fournissent l'assurance raisonnable que l'information importante relative au présent rapport de gestion, aux états financiers consolidés annuels et à d'autres communications a été communiquée à la direction en temps opportun et les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière ainsi que des résultats de son exploitation et de flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2010. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'il n'existait aucune faiblesse importante au plan de la conception des CIIF.

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent rapport constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur des événements futurs ou sur le rendement ou les perspectives ou occasions d'affaires futures de la Société. Exception faite de ceux portant sur des faits avérés, tous les énoncés prospectifs peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'accompagnent fréquemment, mais non systématiquement, de termes tels que « rechercher », « anticiper », « prévoir », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « entendre », « pourrait », « devrait », « croire » et autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les cours futurs de l'or et de l'argent, le moment et l'ampleur de la production estimative future, les coûts de production, les fluctuations des devises, les dépenses en immobilisations, les délais d'obtention des permis, le succès des activités d'exploration, les besoins futurs en capitaux, les résultats des sondages et les estimations des ressources et des réserves minérales. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées. Les lecteurs sont donc invités à ne pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs que contient le présent rapport. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport. Les résultats et les faits nouveaux réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ceux qui contiennent ces énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment celles portant sur :

- la conjoncture commerciale et économique en général;
- l'offre et la demande, les livraisons ainsi que le niveau et la volatilité des prix de l'or et de l'argent ainsi que ceux des produits pétroliers;
- l'impact de la fluctuation des devises étrangères et des taux d'intérêts;
- la réception en temps opportun des approbations réglementaires et gouvernementales à l'égard des projets de mise en valeur et des autres activités de la Société;
- la disponibilité de sources de financement assorties de modalités raisonnables pour la mise en œuvre du projet Canadian Malartic de la Société;
- les estimations de la Société en ce qui a trait aux coûts de production et à ses niveaux de production et de productivité ainsi que ceux de ses concurrents;
- les prix de l'énergie;
- la capacité de se procurer des équipements et du matériel en quantités suffisantes et au moment opportun;
- la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié;
- les calendriers d'études techniques et de construction et les dépenses en immobilisations du projet de la Société;
- la concurrence sur les marchés;
- l'exactitude des estimations de réserves et de ressources de la Société (notamment en ce qui a trait à leur ampleur, leur teneur et leur taux de récupération) ainsi que des hypothèses de nature géologique; opérationnelle et tarifaire sur lesquelles elles se fondent;
- les changements au niveau des politiques et des règlements des gouvernements ainsi qu'au niveau des avantages fiscaux et des taux d'imposition;
- les risques environnementaux incluant des réglementations plus sévères;

- l'habileté de compléter le programme de relocalisation du secteur sud de la Ville de Malartic;
- la possibilité de changer le tracé de la route 117 afin de permettre l'exploitation du gîte Barnat;
- les rapports continus qu'entretient la Société avec ses employés, ses partenaires commerciaux et la collectivité de la Ville de Malartic.

D'autres facteurs de risque sont décrits plus en détail dans la notice annuelle de la Société qui a été déposée auprès des commissions des valeurs mobilières ou des autorités analogues dans certaines provinces du Canada. Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser. Le lecteur doit prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes intéressées qui fondent leur opinion sur les énoncés prospectifs de la Société devraient évaluer avec soin les facteurs précités ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont expressément présentés sous réserve de la présente mise en garde.

**(signé) Sean Roosen**

Sean Roosen  
Président et chef de la direction

**(signé) Bryan A. Coates**

Bryan A. Coates  
Vice-président, Finances et chef de la  
direction financière

**Le 25 février 2011**

## INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

### **Corporation Minière Osisko**

#### **Siège social**

1100 av. des Canadiens-de-Montréal

Bureau 300

Montréal, Québec, Canada, H3B 2S2

Téléphone : 514 735-7131

Télécopieur : 514 933-3290

Courriel : [info@osisko.com](mailto:info@osisko.com) Site Web : [www.osisko.com](http://www.osisko.com)

### **Administrateurs et dirigeants**

Victor H. Bradley, président du conseil

Sean Roosen, président et chef de la direction et administrateur

Robert Wares, vice-président directeur et chef de l'exploitation

Staph Leavenworth Bakali, administrateur

Marcel Côté, administrateur

André J. Douchane, administrateur

William A. MacKinnon, administrateur

Norman Storm, administrateur

Serge Vézina, administrateur

John Burzynski, vice-président, Développement corporatif

Sergio Cattalani, vice-président, Exploration

Bryan A. Coates, vice-président, Finances et chef de la direction financière

Jean-Sébastien David, vice-président, Développement durable

André Le Bel, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

Luc Lessard, vice-président, Ingénierie et construction

Robert Mailhot, vice-président, Ressources humaines

Elif Lévesque, contrôleur

### **Conseiller juridique**

Lavery, de Billy, Montréal

Fraser Milner Casgrain, Toronto

### **Auditeurs**

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., Montréal

### **Agent de transfert**

Trust CIBC Mellon, Montréal

### **Bourses d'échange**

Bourse du TSX – OSK

Deutsche Boerse - EWX